

CELLULE DE CRISE COVID 19

Le mercredi 19 mai 2020

Gens du Voyage

Arrivée d'un groupe sur les terrains de football qui sont pour partie ceux qui étaient installés sur la zone Léonard de Vinci. Le site Léonard de Vinci est verrouillé par le propriétaire qui a été prévenu.

Une action de nettoyage va être engagée par les services aux abords du site Léonard de Vinci.

Lundi matin la police municipale et la police nationale ont fait le relevé d'immatriculation du groupe installé sur les terrains de football. Il est annoncé une durée de 3 semaines.

Il est acté d'engager la procédure de référé pour expulsion dès ce jour.

Masques

Masques supplémentaires en Mairie : une vingtaine de masques ont été retirés lundi.

Bibliothèque

Le prêt à emporter est mis en place. Déjà une trentaine de commandes.

Écoles

Tradival

Il n'existe aucun fichier sur les métiers des parents. A priori aucun parent d'enfants actuellement accueillis n'est salarié de cette société.

Semaine 25 au 29 mai :

20 enfants en plus en CP et CM2. La maternelle reste sur un effectif constant (4). Nous serions donc en effectif complet sur les 4 groupes.

A partir du 2 juin jusqu'au 4 juillet

Maternelle :

Le protocole n'est pas applicable à la maternelle, plusieurs villes de la Métropole ne rouvriront pas. Il est proposé le maintien d'un groupe maxi de 8 pour personnel prioritaire.

Elémentaire :

Si chaque enfant doit venir sur une semaine entière en l'état du protocole soit pour 8 classes, 2 animateurs par groupe de 10 en pause méridienne et en périscolaire, la ville ne dispose pas du nombre suffisant d'animateurs et de possibilité de nettoyage.

L'idée serait de faire une rotation des groupes pour ne jamais être à plus de 60 enfants soit 6 groupes de 10 sur tous les niveaux. (cf courrier aux parents)

Multi accueil

Il va être examiné une réouverture du 29 juin au 4 juillet du multi accueil, autour de demi-journées sans repas pour les 3 ans devant intégrer l'école maternelle en septembre.

ACM

Aucune ouverture le mercredi matin.

La municipalité va travailler sur l'accueil de l'été sur les sites scolaires en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Mise à jour le 22/05/2020

Poste

La poste rouvrira le 2 juin avec des horaires adaptés en fonction du personnel disponible.

Conseil Municipal

Il se réunira le mercredi 27 mai à 18 h 30 au centre culturel avec public très restreint (maxi 12 p.). Un masque sera joint à la convocation.

Le vendredi 15 mai 2020

Ecoles

Le dispositif actuel est maintenu du 25 au 29 mai

Une réunion de concertation est prévue le 19 mai.

Ensuite, nous étudierons la situation pour Juin.

Les services vont faire remonter la capacité maximale d'accueil au regard de l'effectif présent.

Travaux

Les entreprises ont repris les prestations.

Les services espaces verts ont quasiment finalisé la reprise des espaces verts.

Services

Travail en cours sur la mise en place du prêt à emporter de livres à la bibliothèque.

Préparation d'une exposition hors les murs pour la période estivale 2020

Vie associative

La ville propose de permettre à partir du 8 juin aux associations de se réunir pour les réunions administratives exclusivement. Le lieu sera la salle Simone Signoret. Les associations devront respecter les règles de distanciation sociale avec un maximum de 10 personnes et devront être équipées de gel hydro alcoolique.

Aides aux entreprises

Réduction Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Il est proposé de soumettre au conseil municipal une réduction de 25% soit un trimestre.

Le mardi 12 mai 2020

Masques

Distribution terminée dans toutes les boîtes à lettres (2 masques par habitation).

Pour les masques supplémentaires : permanence en Mairie du 18 au 20 mai de 16 h 30 à 18 h.

Attribution : un par enfant de plus de 11 ans (né avant le 1^{er} janvier 2009), sur justificatif (livret de famille).

A ce stade, la ville n'a pas encore été dotée des masques par le Département.

Réouverture des établissements scolaires

Les aménagements des espaces sont en cours de finalisation.

Les équipes périscolaires sont en cours de formation.

Aires de jeux dans les écoles : matérialisation de la fermeture.

Effectifs :

Mise à jour le 22/05/2020

Ecole maternelle : 3 enfants inscrits
Ecole Elémentaire : une vingtaine
Restaurant scolaire : 13

La cellule de crise valide le maintien de l'organisation actuelle sur la semaine du 25 mai au 29 mai, en accord avec les enseignants.

Le protocole communal est tiré et distribué aux agents.

Services techniques

Espaces verts : RAS
Maintenance des moutons à l'ACM (Valinière) jusque début juin

Le jeudi 7 mai 2020

Masques

Il reste deux kits à coudre.
Les masques sont en cours de distribution. Il reste 188 foyers à distribuer.

Réserve communale

Les actions de proximité seront maintenues, il est proposé d'étendre ces actions à toute personne de 80 ans.

Gel hydroalcoolique

Le député a proposé à la mairie du gel hydroalcoolique.

Ecoles

Pour l'école maternelle : l'effectif sera de 3 jeudi et vendredi. La ville va travailler avec la directrice pour fixer des critères permettant d'avoir une gestion respectant les règles édictées du protocole.

Pour l'école élémentaire : l'effectif n'est pas encore stabilisé.

La ville a édicté son protocole sanitaire.

Restaurant scolaire

Le Syndicat Intercommunal de restauration Collective a recruté son nouveau directeur et une technicienne qui sera adjointe au directeur. Le Sirco est en capacité d'assurer la reprise. A ce stade, le Sirco sera en capacité de produire les repas. Deux agents du restaurant scolaire ont repris leur poste pour remettre en fonction la cuisine.

Le lundi 4 mai 2020 :

Masques

La distribution débutera jeudi sur un kit de deux masques par boîte aux lettres.
Des masques supplémentaires pour « famille nombreuses » seront à retirer sur justificatif du 18 au 20 mai de 16 h 30 à 18 h en Mairie.

Ecoles jusqu'au 25 mai

Mise à jour le 22/05/2020

Maternelles : ouverture restreinte aux seuls enfants dont les parents sont mobilisés pour l'organisation de la lutte contre le Coronavirus (8 maximum).

Elémentaires : la date sera fixée par la directrice (le 14/05). L'ouverture est prévue pour les enfants de CP et de CM2 avec un maximum 10 enfants par classe jusqu'au 25 mai.

Périscolaire : Pas de périscolaire le matin mais de 15H à 18h30 (Pas de TAPS). La facturation restera identique donc les temps dit des TAPS restent gratuits.

Restauration scolaire : ouverte maximum 45 enfants par service sur 3 services sauf le mercredi

ACM : pas d'ouverture le mercredi.

Organisation de l'accueil : la police municipale assurera la sécurité des abords dès l'ouverture pour éviter les regroupements aux abords.

Visite de toutes les classes pour vérifier la faisabilité de la mise en action du protocole sanitaire.

Cérémonie du 8 mai 2020

Pas plus de 5 personnes.

Même pavoisement que d'habitude.

Affichage du discours (au monument aux morts et sur le site internet)

Le mercredi 29 avril 2020

Masques :

Bénévoles

Tout est distribué pour la deuxième découpe de la première série. Cela permettra d'avoir 1200 masques actuellement 440 sont récupérés et en cours de lavage.

La ville a de nouveaux kits à coudre fournis par la Métropole soit 1200 masques

Distribution

Une première phase va débuter à partir de mardi 5 mai.

Aucune information à ce jour des masques du département.

De son côté, la Métropole propose des masques tissus grand public. La ville en a réservé 1400. En attente de confirmation.

Il conviendra encore d'acheter des masques chirurgicaux pour les services.

Déconfinement :

Education :

Les directrices ont une réunion jeudi 30 avril avec l'IEN pour fixer les modalités d'organisation.

Mise à jour le 22/05/2020

Le maire et P. Blanc ont participé à une visio-réunion organisée par l'association de parents d'élèves et avec les directrices d'écoles, mercredi 29 avril. Inquiétudes et questionnements partagés.

Le maire a une réunion virtuelle avec les maires de la Métropole le jeudi 30.

La municipalité se positionnera ensuite officiellement

Le vendredi 24 avril 2020

Masques fabrication Ville/Métropole :

Les premiers masques sont restitués. Une deuxième série de kits va de nouveau être préparée lundi après-midi.

Une nouvelle commande de tissu a été faite auprès de la Métropole qui devrait arriver en milieu de semaine prochaine.

Masques fournis par le Département :

La commune devrait une porte d'entrée pour la distribution.

Masques autres :

La ville va commander quelques masques tissus supplémentaires auprès de Line Couture.

Distribution :

L'objectif est de distribuer deux masques par famille (masques tissus ville) à partir de lundi 4 mai. La ville commencera une distribution d'un masque par boîte aux lettres pour la ville. Elle poursuivra la distribution de 1 masque du département par boîte aux lettres, quand elle les aura reçus. Les autres masques feront l'objet d'une distribution en fonction de ses besoins.

Déconfinement :

La ville n'ouvrira pas le **multi accueil** (halte-garderie) au 11 mai. Les agents seront affectés à d'autres missions d'intérêt général.

La **bibliothèque** sera fermée au public.

L'école de musique : il est demandé que soit examinée la mise en place de cours à distance. Les **écoles** en attente des décisions de l'Etat.

Le périscolaire : à ce stade la municipalité n'est pas en mesure d'ouvrir le périscolaire.

La restauration scolaire : le SIRCO propose de fournir les menus de substitution si nécessaire pour le mardi 12 mai. La ville va estimer la capacité maximale du restaurant au regard des règles barrière.

Reprise des personnels :

Agents espace vert Métropole : reprise le 4 mai en deux équipes.

Agents Mairie : reprise le 11 mai dans le respect strict des règles barrière.

En fonction de la reprise des services, il y aura des réaffectations d'agents vers d'autres services sous tension.

Soutien économique à la filière horticole :

Mise à jour le 22/05/2020

La ville de Semoy achètera pour environ 3 200 €. Soit 1 euro par habitant (décision de tous les maires de la Métropole en soutien à la filière). Les services espaces verts vont donc faire des propositions.

Le mardi 21 avril 2020

Masques :

La découpe est effectuée, les kits sont en distribution. Retour de fabrication mardi 28 avril en Mairie.

Les modalités de distribution seront définies lors de la conférence des Maires.

Ecoles :

Suite aux déclarations du ministre de l'Education, beaucoup de points posent problème (gestion des locaux, prise en charge des enfants qui ne seront pas dans le groupe classe, cantine ...). Il convient d'attendre des directives nationales sur les modalités de reprise, tout en s'y préparant.

Il n'est pas envisagé d'autoriser des sorties scolaires d'ici la fin de l'année.

Cérémonie :

8 mai : contrairement à la circulaire préfectorale, il serait désormais prévu que le Maire seul (ou avec un représentant des associations A.C.) irait fleurir le monument aux Morts. Il est proposé de confectionner un bouquet naturel.

Semaine de la petite enfance :

Annulation en 2020 et report en 2021.

Evénementiels :

Il convient d'annuler les réservations au centre culturel qui restera fermé jusqu'à mi-juillet. Un mail sera adressé aux réservataires pour les informer.

Une information sera mise sur le site internet informant de l'annulation de toutes les manifestations jusqu'à la mi-juillet.

Gymnases :

A ce stade il n'est pas envisagé de réouverture pour les pratiques amateurs.

Maison des associations : fermée

Bibliothèque :

Il n'est pas envisagé une réouverture de la bibliothèque en accès libre. Les services réfléchissent à une option de réservation avec retrait.

Dégradations sur la commune

Tags toilettes publiques :

Dimanche des dégradations (tags) ont été réalisés au niveau des toilettes publiques rue du Bourg (auteur identifié).

Le bar : La police nationale est intervenue lundi soir sur site.

Mise à jour le 22/05/2020

Le vendredi 17 avril 2020

Réserve communale :

Suite à la prolongation du confinement, les membres de la réserve communale ont pris de nouveaux contacts (personnes âgées de + 80 ans)

Masques :

Les fournitures sont arrivées en Mairie. Monsieur le Maire et Patricia Blanc coordonnent la distribution des matières premières après la découpe lundi après-midi. Les masques fabriqués seront à remettre pour le 30 avril entre 9 h et 12h en mairie. Ils seront ensuite lavés.

Les critères d'attribution seront définis en conférence des Maires.

Jardins familiaux :

En vue du déconfinement, il est proposé de faire l'ouverture en deux temps (semaine du 11 Mai et semaine du 18 mai)

Espaces verts :

Une discussion à l'échelle métropolitaine pour examiner un calendrier de reprise anticipée va être menée.

Travaux par entreprises :

Proposition de valider une reprise par les prestataires sous réserve du respect de règles maximales en matière de sécurité

Des moutons (éco-pâturage) seront mis au centre de loisirs mercredi prochain.

Social :

La ville examinera les situations des familles lors du déconfinement si des besoins étaient identifiés.

A ce jour aucune demande spécifique n'a été formulée.

Cérémonies :

Les cérémonies du 26 avril (déportation) et du 8 mai (2èmeGM) sont annulées.

Le mardi 14 avril 2020

La cellule de crise prend acte des déclarations du Président de la République du 13 avril 2020.

Manifestations :

Il est examiné avec le comité des fêtes l'annulation des manifestations estivales, en particulier les feux de la Saint Jean.

Semaine petite enfance annulation sur la période initiale, il est demandé de reprogrammer l'événement pour le deuxième semestre sous réserve de l'articulation avec les autres événements.

Cérémonies patriotiques : aucun rassemblement en attente d'autres directives de la préfecture (8 mai ?)

Ecoles /petite enfance :

En attente des directives des services de l'Etat.

Mise à jour le 22/05/2020

Les écoles ont déjà fait l'objet d'un nettoyage total avec désinfection.

Halte-garderie : en attente de précisions sur les conditions d'une réouverture.

ACM : Réflexion à mener sur l'organisation des activités d'été (campings ou autres)

Subventions aux associations :

La ville examine la possibilité d'un versement partiel notamment au regard de la continuité de service.

Reserve communale :

Il est demandé aux référents de faire une nouvelle campagne d'appels pour voir si les besoins n'ont pas évolué.

Masques :

Suite à l'appel aux bénévoles, la ville est à ce stade en capacité de produire environ 800 masques. En attente du matériel fourni par la Métropole.

Personnel

La municipalité valide la proposition de poser une semaine de congé pour tous les agents.

Jardins familiaux

La municipalité ne souhaite pas l'ouverture immédiatement des jardins familiaux. Ils n'ont jamais été mis en exploitation ce qui va engendrer sur une période donnée un regroupement en contradiction avec les règles édictées au niveau national.

Métropole : Pépiniéristes, Horticulteurs

La filière est en grande difficulté. Le Conseil Départemental a passé une grosse commande, la Métropole envisage de suivre. Les communes sont invitées à voir ce qu'elles peuvent faire.

Le vendredi 10 avril 2020

Travaux :

Consultation pour l'ACM : La date de remise des offres est repoussée au 15 mai. Les visites seront organisées du 20 au 24 avril, suivant un protocole sécurisé.

Entreprises intervenant sur le domaine public : Aucune intervention n'est possible à ce stade.

Jardins familiaux : De même, il est décidé de surseoir la décision d'ouvrir les jardins familiaux.

Accompagnement social :

22 familles bénéficient du tarif le plus bas à la restauration scolaire (quotient 1 et 2). Il est engagé une réflexion pour savoir si la municipalité apporte une aide alimentaire à ces familles.

ACM :

Fermeture sur la période des vacances de Pâques aucune demande liée aux professions médicales n'a été formulée.

Mise à jour le 22/05/2020

Fabrication de masques :

Centralisation des demandes par Monsieur le Maire, depuis la mise en ligne ce jour, plusieurs bénévoles se sont manifestés. En attente de la fourniture des matières premières par la métropole.

Gel :

Suite au don de la société OCO (Semoy), le gel (290 litres) a été distribué aux pôles. Toutes les communes remercient.

Le mardi 7 avril 2020

Réserve communale :

Point général. Pas de demande particulière

Gel :

Le gel fourni gracieusement par OCO (Semoy) pour chaque commune sera récupéré demain par Pascal Daviau et la distribution sera assurée par le pôle.

Masques :

Le gouvernement n'a pas à ce stade de mesure de prescription du port obligatoire. Mais des personnes en demandent en mairie. Discussion : en fabriquer en interne avec les associations par exemple.

ACM :

Le site sera fermé pour la période des vacances de Pâques. Si un besoin lié au personnel de santé est identifié, la ville examinera la demande avec une logique de mutualisation intercommunale.

Communication :

Actualisation du site avec les numéros d'urgence sur l'addictologie (APLEAT).

Travaux :

Appel d'entreprises qui souhaitent intervenir. Pour l'instant le confinement s'impose. Problème anticipé : l'entretien des fossés et bas-côtés et des espaces publics, l'herbe poussant très vite en cette période.

Le vendredi 3 avril 2020

Réserve communale :

Deux demandes de courses dont une nouvelle personne qui est souffrante et non identifiée dans le listing.

Gel :

Le Gel fourni par OCO (Pressoir Vert Semoy) sera disponible mercredi. Semoy répercutera aux autres communes de la Métropole.

Mise à jour le 22/05/2020

La poste :

La poste reste fermée, le courrier est relevé trois fois par semaine et le DAB est à nouveau opérationnel.

Techniques :

Finalement il n'y aura pas de désinfection devant les commerces (javel), le Ministère de la Santé estimant que c'est inutile et dangereux.

ACM :

Réflexion sur la nécessité d'ouvrir l'ACM pendant les vacances pour les enfants des personnels mobilisés ?

Communication :

Site revu et actualisé.

Don du sang :

80 donneurs. Des donneurs ont du repartir compte-tenu du temps d'attente. Remerciements de l'Association.

Transports en commun :

La métropole met en place la gratuité des transports en commun pour le mois d'avril.

Divers / Scolaire :

Il n'y aura pas de fermeture de classe maternelle à Semoy.

Le mardi 31 mars 2020

Cimetière :

Il est proposé de maintenir l'ouverture du cimetière en renforçant le rappel aux règles liées aux gestes barrières et à l'interdiction de se regrouper.

Forêt :

Arrêté préfectoral limitant les accès dans les bois et forêt.

Manifestations :

Cérémonies des 24 avril /8 mai : en attente de directive nationale

Semaine petite enfance du 11 au 16 mai : A ce stade il est proposé de ne pas annuler l'évènement et d'examiner un report sur une autre période.

24 heures de biodiversité : reportées

Maisons fleuries : fin mai début juin.

Exposition Alibeu du 2 au 19 juin : maintenue

Réserve communale :

Information site : les personnes vulnérables pourront contacter la mairie pour que le référent réserve porte des attestations.

Autres :

Mise à jour le 22/05/2020

Un article dans la presse et émission Radio France Bleu ont mis en valeur la famille Albuquerque qui a pris l'initiative avec leurs enfants de remercier le personnel de collecte des OM par des dessins affichés sur les poubelles

Monsieur le Maire prend attache pour les féliciter de leur initiative qui vise à remercier les personnels de collecte des OM et possibilité de mettre la photo sur Instagram.

Le vendredi 27 mars 2020

Solidarité

Proposition de mise à disposition de la maison forestière en mesure d'urgence prise de contact avec la Préfecture.

Gel hydro-alcoolique la société OCO propose de mettre à la disposition de la commune des gels.

Laurent Baude prend contact et voit si la proposition peut être étendue aux autres communes de la Métropole.

Entretien commune :

La ville n'est pas favorable à la reprise d'activité du service espace vert tant que le plateau d'évolution du virus n'est pas atteint.

Les services vont passer un désinfectant à l'entrée de la Boulangerie et du tabac (sur la partie publique).

Communication :

Site est en cours d'actualisation.

Réserve communale :

Le tableau de suivi est actualisé.

Divers :

De très nombreuses personnes viennent chercher des attestations en mairie.

Le mercredi 25 mars 2020

Prise en compte du renforcement des mesures de confinement.

La nouvelle attestation est disponible en Mairie et au poste de police municipal (et téléchargeable sur le site).

Communication :

Site web : réorganisation de la page Covid-19

Instagram : mettre en place un appel aux photos insolites de sa fenêtre (mais qui reste décente).

Newsletter : définition du contenu

Continuité de services :

Maintien de l'accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12H

Mise à jour le 22/05/2020

Réserve communale :

Quelques personnes se sont identifiées pour bénéficier d'un soutien notamment portage de repas ou pour des courses.

Entretien communal :

Un nettoyage des poubelles publiques a été effectué lundi.

Sécurité publique

Le policier municipal a expressément demandé au bar de respecter les règles d'interdiction de vente. Si les faits se réitérent la police nationale interviendra. (ou le maire prendra un arrêté de fermeture de l'établissement)

Le policier municipal effectue des contrôles à ce jour les personnes présentent les papiers. Aucune infraction n'a été constatée.

Le samedi 20 mars 2020

Etat civil/Elections :

Report de l'installation du conseil municipal prévu le 21 mars (décision du gouvernement du 19 mars au soir) : envoi d'un mail à tous les conseillers élus dimanche.

En attente de la loi d'urgence sanitaire pour le fonctionnement transitoire à venir notamment rôle et missions du Maire en place et des adjoints.

Scolaire :

Aucune nouvelle demande d'inscription.

Pour 3 enfants n'ayant pas internet, il est permis de venir retirer les cours en Mairie. La liste sera remise à l'accueil.

Tranquillité publique :

Maintien de patrouille et vigilance sur le respect des règles de confinement.

Réserve communale :

Un listing qui comprend les personnes de plus de 80 ans plus les personnes identifiées au plan canicule, téléassistance (environ 140 personnes) a été réalisé. Chaque référent déposer déposé dans les boîtes aux lettres un courrier invitant à prendre contact.

Si aucun contact n'a lieu au bout de 3 jours, le référent relancera.

Le souhait est de collecter les demandes. Madame Blanc centralisera les demandes et les présentera à la cellule de crise pour examiner les demandes.

Organisation des services :

Accueil de la Mairie sera maintenu du lundi au vendredi de 9h à 12H uniquement pour les urgences.

La fréquence de réunion de la cellule de crise est réduite. Elle sera convoquée en fonction des nouvelles directives.

Autres :

Mise à jour le 22/05/2020

Les masques H1N1 disponibles en Mairie ont été livrés à la pharmacie qui en a grand besoin.

Le vendredi 19 mars 2020

Ecoles :

Les 2 enfants qui étaient accueillis à Semoy seront accueillis à l'école H. Wallon de Fleury les Aubrais. Le maire confirme cette décision à la famille et aux directrices d'école.

Police municipale :

Une réunion des polices municipales s'est tenue au Commissariat central ce jour à 10H.

La police municipale ne peut verbaliser les personnes circulant sans attestation. Il faut faire remonter avec discernement auprès du 17.

Il est demandé aux PMs d'assurer une vigilance accrue sur les cambriolages.

Une réunion par semaine aura lieu tous les jeudis matin à 10H au commissariat central.

Santé/prévention :

Don du sang : Maintenu

Ouverture du centre culturel du 31 mars à 14h. L'association installera.

Travaux :

DICTS et travaux sur la voie publique : les travaux sont suspendus.

Une entreprise déploie actuellement la fibre sur la commune : Monsieur le Maire vérifie les procédures auprès de SFR.

Etat Civil/administration :

Mariages et parrainage le 23 ET 29 mai : Monsieur le Maire demande de prendre attache avec les familles pour leur proposer de décaler la date. Enterrements : confère texte de l'Etat en pièce jointe.

Stock de masques périmés en mairie : Monsieur le Maire prend attache avec le paramédical de la commune pour leurs proposer.

Économie :

Courriers aux commerçants :

Monsieur le Maire proposera au conseil municipal une mesure de soutien au niveau des loyers pour les locaux commerciaux dont elle est propriétaire. Il saisira la métropole pour envisager une mesure de soutien à la reprise d'activité.

Prestataires communaux :

La cellule de crise propose de payer les prestataires sur les 15 jours de confinement décrété depuis lundi 16 mars 2020 (par mail signé du maire) : 4 prestataires TAP.

Organisation à venir de services.

Gestion espace public :

Collecte Ordures Ménagères : la Métropole maintient la collecte

Deux agents Métropole effectueront un passage de ramassage sur l'espace public.

Réserve communale :

Elle est activée pour des missions de prise de contact téléphonique pour identifier les besoins.

Une personne s'est manifestée en mairie. Elle sera contactée directement par la réserve communale

Mise à jour le 22/05/2020

Le mardi 17 mars 2020

Pour les écoles :

Il n'y a plus d'enfant à accueillir à partir de ce soir jusqu'à vendredi.

A partir de ce soir les agents restent chez eux.

Le Conseil Municipal d'installation est pour l'instant maintenu le 21 mars à 11H au centre culturel.

Il se réunira très certainement à huis-clos.

Arrêté fermeture des parcs et aires de jeux jusqu'au 14 avril (les ST affichent et balisent)

L'attestation de déplacement dérogatoire et obligatoire est en ligne sur le site de la commune.

Ces attestations sont également mises à disposition à l'accueil.

Les horaires de la mairie sont modifiés et sont les suivants : lundi au vendredi 9h et 12h. Mise en place d'une information du numéro d'astreinte sur la porte de la mairie et sur le site internet de la commune.

Gestion des personnes fragiles (à partir de 80 ans) :

Monsieur le Maire gère la situation avec la réserve communale et les bénévoles du CCAS : organisation du Phoning

Le portage des repas auprès des personnes inscrites est maintenu.

L'aide à l'alimentaire : distribution de bons alimentaires en remplacement de l'épicerie sociale.

Panneaux lumineux : un message pour encourager la solidarité entre voisins sera diffusé.

La boulangerie est informée que la mairie met à disposition des attestations.

Le lundi 16 mars 2020

Périscolaire/scolaire :

Accueil des enfants du personnel soignant et mobilisé (pour ceux pour lesquels les conjoints ne peuvent pas garder). Pour l'instant 3 familles concernées. Les enfants seront rassemblés. Pour le temps de l'école les professeurs des écoles prennent en charge, pas de périscolaire ce matin. Sur le temps du midi, des TAP et du périscolaire soir 2 animateurs doivent être présents. Le SIRCO peut fournir les repas. Aujourd'hui le repas de secours est utilisé.

Prise en compte des mesures de confinement :

La mairie change d'horaire : 9h – 17h. Fermeture le samedi.

Tous les agents rentrent chez eux à compter de 12h le lundi 16 mars. A l'exception de :

Mise à jour le 22/05/2020

-2 animateurs (alternance sur 15 jours), 1 agent restaurant scolaire, 1 agent d'accueil (alternance sur 15 j), DGS, Responsable administration générale, DST, un agent d'entretien, 2 agents ST pour assurer la propreté de la commune si nécessaire, 1 policier municipal

La boîte à livre sera vidée et enrubannée.

La cérémonie du 19 mars est annulée

Deux conseils municipaux : Samedi 21 mars à 11h : installation du CM (format le plus réduit possible)

Samedi 21 mars en suivant : délégation du CM au maire

Le conseil prévu le 27 mars est reporté.

Le vendredi 13 mars 2020

Composition :

Laurent Baude, Le Maire : 06 73 10 85 07

Patricia BLANC, adjointe : 06 16 02 80 89

Marc SANDRAS, DGS :

DST, Pascal Daviau 06 76 63 99 37

Resp admin gé, Léa Dequiedt

Rendez-vous de la cellule de crise : fixe 10H Bureau Maire tous les jours

Un registre numérique interne est mis en place pour retracer les actions réalisées par la mairie de Semoy.

Nous attendons les directives sur le service minimum du personnel.

Fermetures de tous les ERP (sauf demandes expresses et étudiées au cas par cas, des arrêtés vont être pris. Pour centre culturel et équipements publics).

Information sur le site internet de Semoy :

création d'une page dédiée Covid 19 :

-Fermeture des équipements sportifs et du centre culturel sauf dérogation expresse du Maire du 16 mars et 14 avril.

-Fermeture de la maison des associations, de la bibliothèque et de l'école de musique (pas de cours ni collectifs ni individuels) du 16 mars et 14 avril.

La mairie reste ouverte aux horaires habituels.

Les élections municipales sont maintenues

Toutes les animations sur la ville sont annulées/reportées

Avertissement des associations par mail ou téléphone.

Convocation de la réserve communale pour éventuellement effectuer du phoning auprès des plus âgés avec l'aide du CCAS.

Pour les agents :

Après un examen individuel de chaque situation, il sera proposé aux agents concernés un aménagement de leur temps de travail avec des autorisations d'absences.

Mise à jour le 22/05/2020

Les agents doivent autant que possible alterner avec leur conjoint la garde des enfants.